Envoyé en préfecture le 31/08/2026
Reçu en préfecture le 31/08/2026
Publié le
ID : 036-213601347-20260828-2026_057-DE

# MAIRIE DE MOUHET

## Délibérations du Conseil Municipal

| 28 août 2026 | **OBJET :** |
|---|---|
| **2026-057** | **Nomination d'un secrétaire de séance** |

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit du mois d'août à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de MOUHET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe PLANTUREUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 07/08/2026.

Présents : Béatrice DADIE, Valérie DEJOIE, Julien DELORME, Isabelle GUILLOU, Nathalie LABERTHONIERE, Jean-Marie LAVILLONNIERE, Laurent LEFEVRE, Jean-Christophe PLANTUREUX.
Absent excusé : Josiane COUVE (Pouvoir à Isabelle GUILLOU), Emmanuel ROULLET (Pouvoir à Valérie DEJOIE), Philippe TOURATIER (Pouvoir à Jean-Christophe PLANTUREUX).

| Membres | Présents | Représentés | Votants | Exprimés | Pour | Contre | Abstention |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 11 | 8 | 3 | 11 | 11 | 11 | | |

**Considérant** le quorum atteint,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DECIDE**

- Article 1 : De nommer M. Jean-Marie LAVILLONNIERE secrétaire de séance.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le Maire,

Jean-Christophe PLANTUREUX

MAIRIE DE MOUHET
INDRE

Le Secrétaire de séance

Jean-Marie LAVILLONNIERE

Signé électroniquement par :
Jean-Christophe PLANTUREUX
Date de signature : 31/08/2026
Qualité : Maire

Envoyé en préfecture le 31/08/2026
Reçu en préfecture le 31/08/2026
Publié le
ID : 036-213601347-20260828-2026_058-DE

# MAIRIE DE MOUHET

## Délibérations du Conseil Municipal

| 28 août 2026 | **OBJET :** |
|---|---|
| **2026-058** | **Approbation du P.V. du Conseil Municipal du 05 juin 2026** |

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit du mois d'août à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de MOUHET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe PLANTUREUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 07/08/2026.

Présents : Béatrice DADIE, Valérie DEJOIE, Julien DELORME, Isabelle GUILLOU, Nathalie LABERTHONIERE, Jean-Marie LAVILLONNIERE, Laurent LEFEVRE, Jean-Christophe PLANTUREUX.
Absent excusé : Josiane COUVE (Pouvoir à Isabelle GUILLOU), Emmanuel ROULLET (Pouvoir à Valérie DEJOIE), Philippe TOURATIER (Pouvoir à Jean-Christophe PLANTUREUX).

Jean-Marie LAVILLONNIERE a été élu secrétaire de séance.

| Membres | Présents | Représentés | Votants | Exprimés | Pour | Contre | Abstention |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 11 | 8 | 3 | 11 | 11 | 11 | | |

**Considérant** le quorum atteint,
**Considérant les remarques sur ce P.V.,**
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DECIDE**

- Article 1 : D'approuver le P.V. du conseil municipal du 25 juin 2026.
- Article 2 : De classer ce P.V. dans le registre des P.V.
- Article 3 : D'annexer ce P.V. lors de la transmission au contrôle de légalité.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le Maire,

MAIRIE DE MOUHET (INDRE)

Jean-Christophe PLANTUREUX

Le Secrétaire de séance

Jean-Marie LAVILLONNIERE

Signé électroniquement par :
Jean-Christophe PLANTUREUX
Date de signature : 31/08/2026
Qualité : Maire

Envoyé en préfecture le 31/08/2026
Reçu en préfecture le 31/08/2026
Publié le
ID : 036-213601347-20260828-2026_059-DE

# MAIRIE DE MOUHET

## Délibérations du Conseil Municipal

| 29 août 2026 | **OBJET :** |
|---|---|
| **2026-059** | **Pouvoir de police spéciale du Maire.** |

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit du mois d'août à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de MOUHET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe PLANTUREUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 07/08/2026.

Présents : Béatrice DADIE, Valérie DEJOIE, Julien DELORME, Isabelle GUILLOU, Nathalie LABERTHONIERE, Jean-Marie LAVILLONNIERE, Laurent LEFEVRE, Jean-Christophe PLANTUREUX.
Absent excusé : Josiane COUVE (Pouvoir à Isabelle GUILLOU), Emmanuel ROULLET (Pouvoir à Valérie DEJOIE), Philippe TOURATIER (Pouvoir à Jean-Christophe PLANTUREUX).

Jean-Marie LAVILLONNIERE a été élu secrétaire de séance.

| Membres | Présents | Représentés | Votants | Exprimés | Pour | Contre | Abstention |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 11 | 8 | 3 | 11 | 11 | 11 | | |

**Considérant** le quorum atteint,

**Considérant** le mail de la CDC MOVA du 01/07/2026 concernant le transfert de police « spéciale » au Maire au président de l'EPCI,

**Considérant** que le Maire souhaite garder ce pouvoir de police,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DECIDE**

- Article 1 : De s'opposer au transfert des pouvoirs de police « spéciale » du Maire au Président
- Article 2 : De signer l'arrêté d'opposition au transfert d'un pouvoir de police spéciale.

Envoyé en préfecture le 31/08/2026
Reçu en préfecture le 31/08/2026
Publié le
ID : 036-213601347-20260828-2026_059-DE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le Maire,

Jean-Christophe PLANTUREUX

Le Secrétaire de séance

Jean-Marie LAVILLONNIERE

MAIRIE DE MOUHET
INDRE



Signé électroniquement par :
Jean-Christophe PLANTUREUX
Date de signature : 31/08/2026
Qualité : Maire

Envoyé en préfecture le 31/08/2026
Reçu en préfecture le 31/08/2026
Publié le
ID : 036-213601347-20260828-2026_060-DE

# MAIRIE DE MOUHET

## Délibérations du Conseil Municipal

| 29 août 2026 | **OBJET :** |
|---|---|
| **2026-060** | **Nouveau Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST).** |

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit du mois d'août à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de MOUHET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe PLANTUREUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 07/08/2026.

Présents : Béatrice DADIE, Valérie DEJOIE, Julien DELORME, Isabelle GUILLOU, Nathalie LABERTHONIERE, Jean-Marie LAVILLONNIERE, Laurent LEFEVRE, Jean-Christophe PLANTUREUX.
Absent excusé : Josiane COUVE (Pouvoir à Isabelle GUILLOU), Emmanuel ROULLET (Pouvoir à Valérie DEJOIE), Philippe TOURATIER (Pouvoir à Jean-Christophe PLANTUREUX).

Jean-Marie LAVILLONNIERE a été élu secrétaire de séance.

| Membres | Présents | Représentés | Votants | Exprimés | Pour | Contre | Abstention |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 11 | 8 | 3 | 11 | 11 | 11 | | |

**Considérant** le quorum atteint,

**Considérant** qu'un nouveau Contrat Régional de Solidarité Territoriale est mise en place,

**Considérant** le projet proposé par M. le Maire concernant la création d'un lieu avec des mares, aire de pique-nique, zone humide, prairies fleuries, arbres et arbustes et chemins naturels sur les parcelles D639, D640, D616 et D585,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DECIDE**

- Article 1 : D'approuver le projet proposé par M. le Maire concernant la création d'un lieu avec des mares, aire de pique-nique, zone humide, prairies fleuries, arbres et arbustes et chemins naturels sur les parcelles D639, D640, D616 et D585

Envoyé en préfecture le 31/08/2026
Reçu en préfecture le 31/08/2026
Publié le
ID : 036-213601347-20260828-2026_060-DE

- Article 2 : De solliciter des subventions du nouveau Contrat Régional de Solidarité Territorial (CRST).

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le Maire,

Jean-Christophe PLANTUREUX

MAIRIE DE MOUHET
INDRE

Le Secrétaire de séance

Jean-Marie LAVILLONNIERE



Signé électroniquement par :
Jean-Christophe PLANTUREUX
Date de signature : 31/08/2026
Qualité : Maire

Envoyé en préfecture le 31/08/2026
Reçu en préfecture le 31/08/2026
Publié le
ID : 036-213601347-20260828-2026_061-DE

# MAIRIE DE MOUHET

## Délibérations du Conseil Municipal

| 29 août 2026 | **OBJET :** |
|---|---|
| **2026-061** | **Déclassement d'une partie de voie publique.** |

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit du mois d'août à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de MOUHET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe PLANTUREUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 07/08/2026.

Présents : Béatrice DADIE, Valérie DEJOIE, Julien DELORME, Isabelle GUILLOU, Nathalie LABERTHONIERE, Jean-Marie LAVILLONNIERE, Laurent LEFEVRE, Jean-Christophe PLANTUREUX.
Absent excusé : Josiane COUVE (Pouvoir à Isabelle GUILLOU), Emmanuel ROULLET (Pouvoir à Valérie DEJOIE), Philippe TOURATIER (Pouvoir à Jean-Christophe PLANTUREUX).

Jean-Marie LAVILLONNIERE a été élu secrétaire de séance.

| Membres | Présents | Représentés | Votants | Exprimés | Pour | Contre | Abstention |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 11 | 8 | 3 | 11 | 11 | 11 | | |

**Vu** l'article L 141-3 du code de la voirie routière ;

**Considérant** le quorum atteint,

**Considérant** la demande d'un habitant de Mouhet pour l'acquisition d'une partie du chemin communal à proximité du 6 l'ajonc du 30/06/2026,

**Considérant** que ce chemin n'est pas entretenu par la commune,

**Considérant** que cette partie portera atteinte aux fonctions de desserte et de circulation assurées par cette voie,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DECIDE**

Envoyé en préfecture le 31/08/2026
Reçu en préfecture le 31/08/2026
Publié le
ID : 036-213601347-20260828-2026_061-DE

- Article 1 : De ne pas donner suite à cette demande.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le Maire,

Jean-Christophe PLANTUREUX

Le Secrétaire de séance

Jean-Marie LAVILLONNIERE

MAIRIE DE MOUHET
INDRE

Signé électroniquement par :
Jean-Christophe PLANTUREUX
Date de signature : 31/08/2026
Qualité : Maire

Envoyé en préfecture le 31/08/2026
Reçu en préfecture le 31/08/2026
Publié le
ID : 036-213601347-20260828-2026_062-DE

# MAIRIE DE MOUHET

## Délibérations du Conseil Municipal

| 29 août 2026 | **OBJET :** |
|---|---|
| **2026-062** | **Demande de subvention FAR2027.** |

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit du mois d'août à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de MOUHET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe PLANTUREUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 07/08/2026.

Présents : Béatrice DADIE, Valérie DEJOIE, Julien DELORME, Isabelle GUILLOU, Nathalie LABERTHONIERE, Jean-Marie LAVILLONNIERE, Laurent LEFEVRE, Jean-Christophe PLANTUREUX.
Absent excusé : Josiane COUVE (Pouvoir à Isabelle GUILLOU), Emmanuel ROULLET (Pouvoir à Valérie DEJOIE), Philippe TOURATIER (Pouvoir à Jean-Christophe PLANTUREUX).

Jean-Marie LAVILLONNIERE a été élu secrétaire de séance.

| Membres | Présents | Représentés | Votants | Exprimés | Pour | Contre | Abstention |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 11 | 8 | 3 | 11 | 11 | 11 | | |

**Considérant** le quorum atteint,

**Considérant** que Monsieur le Maire indique que le projet de Chauffage/Climatisation pour la salle Micheline BACHA pourrait être éligible à une demande de FAR et du nouveau CRST,

Considérant le plan de financement suivant proposé par Monsieur le Maire

Envoyé en préfecture le 31/08/2026
Reçu en préfecture le 31/08/2026
Publié le
ID : 036-213601347-20260828-2026_062-DE

| Dépenses H.T. | | Recettes H.T. | | |
|---|---|---|---|---|
| POMPES A CHALEUR AIR/AIR SALLE MICHELINE BACHA | 17.700,45€ | FAR 2027 | 14.000€ | 79,09% |
| | | CRST | 160,36 € | 0,91 % |
| | | Autofinancement | 3.540,09€ | 20,00% |
| **Total H.T.** | **17.700,45€** | **Total H.T.** | **17.700,45€** | **100%** |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

**DÉCIDE**

- Article 1 : D'autoriser ce projet d'installation les travaux d'installation d'une Pompe à chaleur air/air Salle Micheline BACHA.

- Article 2 : D'adopter le montage financier de l'opération.

- Article 3 : De charger Monsieur le Maire d'effectuer les demandes de subvention.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le Maire,

Jean-Christophe PLANTUREUX

Le Secrétaire de séance

Jean-Marie LAVILLONNIERE

MAIRIE DE MOUHET
INDRE

Signé électroniquement par :
Jean-Christophe PLANTUREUX
Date de signature : 31/08/2026
Qualité : Maire

Envoyé en préfecture le 31/08/2026
Reçu en préfecture le 31/08/2026
Publié le
ID : 036-213601347-20260828-2026_063-DE

# MAIRIE DE MOUHET

## Délibérations du Conseil Municipal

| 29 août 2026 | **OBJET :** |
|---|---|
| **2026-063** | **SDEI – Etat des sommes dues par ENEDIS.** |

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit du mois d'août à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de MOUHET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe PLANTUREUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 07/08/2026.

Présents : Béatrice DADIE, Valérie DEJOIE, Julien DELORME, Isabelle GUILLOU, Nathalie LABERTHONIERE, Jean-Marie LAVILLONNIERE, Laurent LEFEVRE, Jean-Christophe PLANTUREUX.
Absent excusé : Josiane COUVE (Pouvoir à Isabelle GUILLOU), Emmanuel ROULLET (Pouvoir à Valérie DEJOIE), Philippe TOURATIER (Pouvoir à Jean-Christophe PLANTUREUX).

Jean-Marie LAVILLONNIERE a été élu secrétaire de séance.

| Membres | Présents | Représentés | Votants | Exprimés | Pour | Contre | Abstention |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 11 | 8 | 3 | 11 | 11 | 11 | | |

**Vu** le décret 2002-409 du 26 mars 2002,

**Vu** le R2333-105 et suivants du CGCT,

**Considérant** le quorum atteint,

**Considérant** la proposition du Maire de :

- Calculer la redevance en prenant le seuil de la population totale de la commune issu du recensement au 1er janvier de l'année n,
- Fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum prévu selon la règle de valorisation définie par les articles du CGCT visés ci-dessus et de l'indication du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ayant décidé de publier les indices et index BTP sous forme d'avis au J.O. de la république française, soit un taux de revalorisation applicable à la formule de calcul,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 31/08/2026
Reçu en préfecture le 31/08/2026
Publié le
ID : 036-213601347-20260828-2026_063-DE

**DECIDE**

- Article 1 : D'adopter la proposition qui lui est faire concernant la redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le Maire,

Jean-Christophe PLANTUREUX

Le Secrétaire de séance

Jean-Marie LAVILLONNIERE

MAIRIE DE MOUHET
INDRE

Signé électroniquement par :
Jean-Christophe PLANTUREUX
Date de signature : 31/08/2026
Qualité : Maire

Envoyé en préfecture le 31/08/2026
Reçu en préfecture le 31/08/2026
Publié le
ID : 036-213601347-20260828-2026_064-DE

# MAIRIE DE MOUHET

## Délibérations du Conseil Municipal

| 29 août 2026 | **OBJET :** |
|---|---|
| **2026-064** | **Legs Marceline AUBERT** |

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit du mois d'août à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de MOUHET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe PLANTUREUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 07/08/2026.

Présents : Béatrice DADIE, Valérie DEJOIE, Julien DELORME, Isabelle GUILLOU, Nathalie LABERTHONIERE, Jean-Marie LAVILLONNIERE, Laurent LEFEVRE, Jean-Christophe PLANTUREUX.
Absent excusé : Josiane COUVE (Pouvoir à Isabelle GUILLOU), Emmanuel ROULLET (Pouvoir à Valérie DEJOIE), Philippe TOURATIER (Pouvoir à Jean-Christophe PLANTUREUX).

Jean-Marie LAVILLONNIERE a été élu secrétaire de séance.

| Membres | Présents | Représentés | Votants | Exprimés | Pour | Contre | Abstention |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 11 | 8 | 3 | 11 | 11 | 11 | | |

**Considérant** le quorum atteint,

**Considérant** que Mme Marceline AUBERT – née à MOUHET le 6 février 1935 est décédée à Mouhet le 10 janvier 2026. Aux termes de son testament olographe en date du 9 avril 2013, Mme AUBERT a institué pour légataire universel la Commune de MOUHET, à charge par elle d'utiliser les liquidités existantes le jour de son décès pour l'école ou l'entretien du cimetière, d'entretenir sa sépulture ainsi que celle ou est inhumé son arrière-grand-père Louis ALLONCLE.

**Considérant** l'actif et le faible passif, dont le détail a été fourni par l'étude de Maître Estelle BRUOT LEDAY, notaire chargé de la succession, il convient d'accepter le legs consenti par Mme AUBERT Marceline.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DECIDE**

- Article 1 : D'accepter le legs consenti par Mme Marceline AUBERT avec les clauses testamentaires

Envoyé en préfecture le 31/08/2026
Reçu en préfecture le 31/08/2026
Publié le
ID : 036-213601347-20260828-2026_064-DE

- Article 2 : De conférer tous pouvoirs à Mr Jean-Christophe PLANTUREUX, Maire de Mouhet ou à défaut, les Adjoints par ordre hiérarchique à savoir, Mr Jean-Marie LAVILLONNIÈRE premier Adjoint, Mme Isabelle GUILLOU deuxième Adjointe, Mr Philippe TOURATIER, troisième Adjoint, à l'effet de signer l'ensemble des actes de la succession suivant acte à recevoir par Maître Estelle BRUOT LEDAY, notaire à Saint-Sulpice-Les-Feuilles (Haute-Vienne).

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le Maire,

Jean-Christophe PLANTUREUX

Le Secrétaire de séance

Jean-Marie LAVILLONNIERE

MAIRIE DE MOUHET
INDRE

Signé électroniquement par :
Jean-Christophe PLANTUREUX
Date de signature : 31/08/2026
Qualité : Maire